

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

### Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2018-05bis	MORILLON	Lot 3 marché travaux rénovation réfectoire école Schoelcher (Menuiseries intérieures) Avenant n° 1 (Modification plinthes)	+ 509,73€ (le lot passe de 21 915,99€ à 22 425,72€)	611,68€	21 08 2018
2018-08	SARL CORSET ROCHE	Maitrise d'œuvre réhabilitation pôle petite enfance	54 200,00€	65 040,00€	18 09 2018

### ➤ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 1°) Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.
- 2°) Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

### ➤ AFFAIRES SCOLAIRES

- 3°) Le Conseil municipal décide de verser à la commune de Vouillé (86) une participation de 430.67€ pour les frais de scolarité d'un enfantscolarisé en ULIS (Unité Localisée pour l'inclusion Scolaire).

### ➤ CULTURE

- 4°) Le Conseil municipal décide de renouveler le partenariat pédagogique entre le Conservatoire à Rayonnement Régional de Grand Poitiers et l'Ecole Municipale de Musique de Migné-Auxances et autorise Madame le Maire à signer la convention.
- 5°) Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association le « Chœur de l'Auxance » pour un projet de concert Gospel le 15 décembre 2018.

➤ AFFAIRES SOCIALES

6°) Le Conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement de 50€ à l'association ALEPA (Activités et Loisirs Éducatifs pour Personnes avec Autisme).

➤ URBANISME, VOIRIE ET RESEAUX

- 7°) Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2017 du Syndicat Energies Vienne et de ses entreprises (SERGIES, SOREGIES et SRD).
- 8°) Le Conseil municipal décide de renouveler le contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA pour les bâtiments communaux.
- 9°) Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activité 2017 de GrDF (Gaz réseau Distribution France).
- 10°) Dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier sur les communes de Poitiers et Migné-Auxances, le Conseil municipal décide de signer une convention avec COSEA pour régler les modalités techniques et financières de réalisation des travaux.
- 11°) Le Conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée AZ 52 d'une superficie de 863 m<sup>2</sup> sise au lieu-dit « Les Remuets », dans le cadre de la procédure des biens sans maître.
- 12°) Dans le cadre de l'aménagement de la zone de la Péninguette, le Conseil municipal décide de régulariser la procédure de participation du public par voie électronique.

➤ FINANCES ET ECONOMIE

- 13°) Le Conseil municipal approuve la prolongation de la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2018 pour la ZAC de Saint Nicolas et autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 10 à la convention.
- 14°) Le Conseil municipal approuve le recours à la centrale d'achat public UGAP (Union des groupements d'achats publics) pour les besoins de la commune en gaz naturel.
- 15°) Le Conseil municipal approuve les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) ainsi que les imputations des attributions de compensation.

➤ BATIMENTS

16°) Le Conseil municipal donne son accord pour solliciter un fonds de concours de 23 301€ à la Communauté Urbaine de Grand Poitiers pour financer des travaux de réhabilitation à l'école Victor Schœlcher.

➤ RESSOURCES HUMAINES

17°) Le Conseil municipal modifie le tableau des effectifs comme suit :

Avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2018

Services culturels :

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe à raison de 6,59/20<sup>ème</sup> et création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe à raison de 4/20<sup>ème</sup>

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe à raison de 8,5/20<sup>ème</sup> et création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe à raison de 11/20<sup>ème</sup>

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2018

Services techniques :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Services scolaires et périscolaires :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique à raison de 24,5/35<sup>ème</sup> et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à raison de 24,5/35<sup>ème</sup>

Services administratifs :

- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et création d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

Fait à Migné-Auxances le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Le Maire  
Florence JARDIN